



RECYCLAGE A.F.G.S.U. NIVEAU 1&2

Renouvellement Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Cette attestation a pour objet la réactualisation des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à :

- L'identification d'une urgence mettant en jeu le pronostic vital et sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- L'identification d'un risque collectif et l'application des mesures de protections individuelles et collectives face à un risque à conséquences sanitaires.

ART 5 – La validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 est de quatre ans. Le renouvellement de l'attestation est effectué après des séances de réactualisation des connaissances organisées par une des structures de formation autorisées des professionnels de santé.

PREREQUIS :

Accessible uniquement aux titulaires de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité (<4 ans).

PUBLIC CONCERNE :

« L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1&2 est destinée à tout personnel, administratif ou non voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, ayant obtenu l'attestation initiale ou une attestation de renouvellement dans les quatre années précédentes ».

CONTENU :

Savoir détecter et agir lors :

- D'hémorragies
- D'obstruction des voies aériennes
- D'inconscience
- D'arrêt cardiaque

Savoir agir lors :

- d'un malaise d'un tiers
- de traumatismes
- d'un risque infectieux

Connaître les différents types de danger

Connaître les différents plans de secours

Identifier les risques NRBC et savoir agir en fonction

DEMARCHE PEDAGOGIQUES :

- Formation en présentiel uniquement
- Mises en situations adaptées au public
- Analyse de cas concrets
- Apports théoriques en complément des acquis, réalisés en pédagogie active
- Ateliers pratiques
- Validation sommative



MODALITES D’EVALUATION :

Evaluation pendant la formation sur les gestes et soins acquis ou non acquis.

VALIDATION DE LA FORMATION :

A l’issue de la formation : Délivrance d’un diplôme par le CESU 74
Feuilles d’émargement par les HDL

MODALITES D’ACCES :

Durée : 1 journée de 7 heures

Horaires : 8h30 – 16h30 (1H de pause déjeuner)

Lieu : Hôpitaux Du Léman, (bâtiment HAD) – salle des Portes du Soleil

Effectif : 6 à 12 personnes

Dates : voir planning des sessions

Délai d’accès : inscription possible jusqu’à 3 semaines avant le début de la formation sous réserve de place disponible.

Accessibilité :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous contacter avant votre inscription. Nous pourrions ainsi vous détailler les possibilités d’accueil pour vous permettre de suivre la formation ou vous orienter si besoin vers les structures spécialisées.

A l’inscription : fournir une copie de l’attestation à renouveler.

INTERVENANTS :

Infirmiers et infirmiers Anesthésiste Diplômés d’Etat, titulaires de l’attestation d’habilitation pour la formation à l’AFGSU.

TARIF POUR LES STAGIAIRES EXTERIEURS AUX HDL :

140 € par personne pour 1 jour (Tarif CESU 74 dont 5€ coût du diplôme).